



HUMAN VIRTUES



DECLARATION ET RAPPORT PRELIMINAIRE DE LA MISSION D'OBSERVATION AU BURUNDI



HUMAN VERTUES

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE HUMAN VERTUES (HV) LUE PAR M. KEUMOGNE HERVE BERTRAND, PRESIDENT EXECUTIF , RELATIVE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES ET COMMUNALES DU 5 JUIN 2025 EN RÉPUBLIQUE DU BURUNDI, HOTEL CLUB DU LAC TANGANYIKA, BUJUMBURA, 07 JUIN 2025

Distingués représentants du gouvernement de la République du Burundi ; Excellences, Chefs et représentants des missions diplomatiques accréditées auprès de la République du Burundi.
Observateurs électoraux ; Les représentants des observateurs locaux des élections ; Chefs religieux et membres de la société civile ; Distingués membres de HUMAN VERTUES ; Mesdames et messieurs membres de la presse ; Distingués invités ; Mesdames et Messieurs.

I- INTRODUCTION

Sur invitation des autorités Burundaises, L'association HUMAN VERTUES a déployé au Burundi une Mission internationale d'observation électorale, chargée d'observer le déroulement des élections législatives et Communales du 05 Juin 2025 en République du Burundi.

Cette mission est conduite par le Président Exécutif de l'organisation.

La Mission a déployé au total seize (10) observateurs électoraux courts termes, issus de huit (6) pays, à savoir le Cameroun, le Benin, le Tchad la Côte d'Ivoire le Nigeria et la République Centrafricaine. Ces observateurs ont été déployés dans deux (2) provinces de la République du Burundi, notamment Bujumbura et Gitega. La Mission a observé ce double scrutin conformément aux principes et lignes directrices régissant le déroulement des élections démocratiques, ainsi que les lois applicables en matière électorale en République du Burundi, notamment la Constitution du 7 Juin 2018, la Loi organique du 12 juin 2024 portant modification du Codé électoral, la Loi Communale et la Loi N° 18



HUMAN VERTUES

du 7 Juin 2024 portant réorganisation administrative du Burundi et la Loi organique N° 1 du 16 Mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des Communes, des Zones, des Collines et quartiers de la République du Burundi. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, la mission a rencontré les parties prenantes au processus électoral en cours, notamment la CENI et l'Institution de l'Ombudsman. Elle a également rencontré les membres de la Mission d'observation électorale de l'Union africaine et de la CEEAC, ainsi que les Organisations de la société civile. Le présent rapport couvre les opérations pré-électorales jusqu'aux opérations de vote et de dépouillement. Un rapport final couvrira nos observations sur les processus post-électoraux, y compris la gestion et l'annonce des résultats.

II- Contexte des élections législatives et Communales du 05 Juin2025

Ces scrutins, la première depuis 2020, interviennent à la veille de l'expiration des mandats des Députés et des Sénateurs de la République du Burundi, et où plus de 6 millions de Burundais ont été inscrits pour élire 100 Députés de l'Assemblée nationale, dont le mandat prend fin le 7/8/2025, 10 Sénateurs, dont le mandat expire le 25/8/2025 et les Conseillers communaux le 24/7/2025. Ces élections marqueront l'entrée au Parlement de 60% des Députés issus de la majorité hutue et 40% de la minorité tutsie, avec au moins 30% des femmes.

La campagne électorale a débuté le 13 mai 2025 et s'est achevée le 02 juin 2025. Elle avait été lancée au grand stade de Gitega en présence du Président de la République du Burundi, et avait enregistré la participation de plusieurs partis et coalitions politiques.

III- Consultations avec quelques parties prenantes

A leur arrivée au Burundi, les Observateurs internationaux de HUMA VERTUES ont rencontré madame l'Ombudsman entourée par ses proches collaborateurs, les responsables de la CENI, les responsables du Ministère des Relations Extérieures, ainsi que ceux du Ministère de l'intérieur. Ils ont également rencontré les membres des organisations de la société avant de participer au Briefing des Missions d'observation des élections organisé par la CENI. La délégation des Observateurs internationaux de HUMAN VERTUES a reçu l'assurance de la CENI, que le Burundi était prêt à organiser ce double scrutin et a été informée des mesures prises pour garantir que tous les électeurs éligibles, au Burundi et à l'étranger, puissent voter et choisir librement leurs dirigeants.

IV- Le Jour des élections

Le jour du scrutin, la Mission a déployé 10 Observateurs internationaux regroupés en plusieurs équipes, dans deux (2) des cinq (5) provinces du Burundi, notamment Bujumbura et Gitega. Les Observateurs internationaux ont couvert au total 533 bureaux de vote dont 495 en province de Bujumbura, contre 38 en province de Gitega, et ont fait les constats suivants :

Ouverture du Scrutin

Les Observateurs ont assisté à l'ouverture de certains Bureaux de vote dans les deux provinces précitées et ont noté que celles-ci ont été faites conformément au respect du code électoral,



HUMAN VERTUES

c'est-à-dire à 06H00. Aucun retard significatif n'a été enregistré au début des opérations de vote, le matériel électoral et les agents électoraux étant arrivés avant l'ouverture des Bureaux de vote. Néanmoins, quelques cas isolés de retard d'ouverture situés entre 10 et 25 minutes, et dû au manque de certains documents ont été noté, bien que pris en compte par les agents électoraux des Bureaux de vote concernés.

L'atmosphère dans les bureaux de vote était généralement paisible et des agents de sécurité étaient présents mais de manière discrète et professionnelle.

Processus de vote

Les Observateurs ont observé le déroulement du processus de vote dans les 533 bureaux visités, et ont noté que le matériel électoral était largement disponible, et en quantité suffisante. En ce qui concerne l'accessibilité et l'inclusion, la plupart des bureaux de vote visités étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite, y compris les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap. Néanmoins, les observateurs ont relevé quelques cas isolés des bureaux de vote non accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment dans certains bureaux de vote situé en zone rurale en province Gitega.

Les Observateurs ont été observé que les électeurs qui votaient étaient préalablement identifiés par un agent électoral. Les Observateurs n'ont assisté à aucune campagne active dans les bureaux de vote visités. Ils ont observé la présence des mandataires de certains partis politiques, notamment ceux du CNDD-FDD, UPRONA et CNL.

Les observateurs ont noté une forte participation des femmes et des jeunes, parmi les membres des bureaux de vote, des mandataires des partis politiques, et des observateurs nationaux.

Tous les bureaux de vote visités étaient aménagés de manière à garantir le secret du vote. Les urnes étaient bien scellées dans la quasi-totalité des bureaux de vote visités, exception faite à certains isolés dont les actions avaient été prises séances tenantes pour y remédier.

Les observateurs ont observé que certains électeurs en situation de mission professionnelle, et inscrits dans une circonscription électorale différente ont pu voter conformément à la Loi.

Clôture et dépouillement

Les Observateurs ont observé la clôture et le dépouillement dans 10 bureaux de vote. Dans les deux autres bureaux de vote témoins situés à Bujumbura et Muramvya, ils se sont vus refuser d'accès par les responsables. En général le vote s'est terminé à l'heure, à 15H00, dans tous les bureaux de vote visités. Pas de file d'attente à l'heure de la fermeture des bureaux de vote.

Dans la plupart des bureaux de vote visités, l'ouverture des urnes, le tri, le dépouillement et le décompte des bulletins ont été effectués sous le regard des mandataires des partis politiques et des observateurs électoraux. Les observateurs ont relevé la non maîtrise de certains agents électoraux lors des opérations de comptage des voix.

Nonobstant des cas isolés de non maîtrise des procédures de comptage des voix, la clôture et le dépouillement se sont généralement déroulés dans le calme et l'ordre dans tous les bureaux de vote observés.



HUMAN VERTUES

V- CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

La Mission salue le sens élevé du patriotisme et le comportement pacifique dont ont fait preuve les parties prenantes et les électeurs Burundais tout au long du processus électoral.

Elle note également que le processus de vote s'est généralement déroulé sans heurts et dans une atmosphère largement pacifique. Les électeurs ont pu exercer leur droit de vote sans entrave.

La Mission félicite les Autorités et la CENI pour l'efficacité de leur conduite et de leur coordination, qui ont permis le bon déroulement des opérations de vote du 5 juin 2025.

La Mission continuera à observer de près les dernières phases du processus, en particulier l'annonce et la validation des résultats par les autorités compétentes.

La Mission réaffirme sa disponibilité à accompagner le peuple Burundais dans son aspiration légitime à la démocratie et au progrès.

Tout en se félicitant du déroulement pacifique de ces élections, la Mission souhaite réitérer les points suivants à l'attention des autorités compétentes afin de consolider ses acquis démocratiques, en particulier en ce qui concerne la gestion des élections futures dans le pays :

- a- La nécessité de prévoir des installations adéquates pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans entrave aux bureaux de vote, afin de garantir l'inclusion ;
- b- Renforcer davantage la formation des agents électoraux en vue de les familiariser à la Loi électorale et aux procédures de vote.

Fait à Bujumbura, le 7 juin 2025



Hervé Bertrand KEUMOGNE
Expert Electoral
Consultant International